



Arguments

Les médias audiovisuels suisses sont généralement appréciés du public : Les $\frac{3}{4}$ des Suisses écoutent la radio en voiture ; chaque jour, 86% des Suisses écoutent la radio ; 94% des Romands déclarent regarder ou écouter les programmes de la RTS, à la radio, à la télévision ou sur internet.

L'initiative « No Billag » promet une économie illusoire aux ménages en proposant la suppression de la redevance. Payer pour des services audiovisuels équivalents sans passer par la redevance reviendrait beaucoup plus cher, sans compter que la plus grande partie des prestations audio et vidéo disparaîtraient purement et simplement.

Interdisant non seulement la redevance mais aussi toute subvention de la Confédération aux radios/tv dès le 1^{er} janvier 2019, le texte de l'initiative signe l'arrêt de mort de nombreux médias et mène directement au licenciement de milliers de personnes.

Principaux arguments CONTRE l'initiative

Les radios et TV romandes sont appréciées

Tous les sondages et toutes les études d'audience le démontrent : les Romands apprécient très majoritairement leurs radios et télévisions, que ce soit la RTS ou les chaînes régionales privées. Le public reçoit généralement ce qu'il attend. Il a la possibilité de choisir entre des propositions de programme très diversifiées. Il profite d'une offre équivalente quels que soient son lieu d'habitation et ses revenus. Tout est disponible : information, débat, sport, culture, cinéma, humour. L'offre sportive est la plus large d'Europe, une offre d'info très étoffée. Cette diversité porte aussi sur les manifestations sportives, les concerts et les festivals. Ils proposeraient moins de sportifs et moins d'artistes pour un prix plus élevé sans le soutien et la présence des médias audiovisuels.

Les vraies victimes de No Billag : les auditeurs et les téléspectateurs

Si la Suisse devait accepter l'initiative « No Billag », les principaux perdants seraient les auditeurs et téléspectateurs. Ils devront payer plus cher que la redevance pour avoir accès à des émissions moins diversifiées et dispersées sur de nombreuses chaînes. Ils devront supporter plus de publicité. La plupart des émissions qu'ils aiment auront cessé d'exister car elles ne sont pas rentables. Les images de leur région disparaîtront des écrans, ils n'auront plus de reflets sonores ni d'accompagnement radio pendant la journée ou lors de leur déplacement en automobile.

Une prestation indispensable en dehors des grandes villes

Plus on vit en périphérie et plus on bénéficie de programmes radio et TV qui ont un besoin existentiel du soutien de la redevance. C'est particulièrement le cas des habitants du Jura, de Neuchâtel, du Valais, de Fribourg, du Jura bernois, du Chablais et de la région bilingue de Bienne. Les radios privées jouent dans ces régions un rôle indispensable dans la vie politique, culturelle, sociale et sportive. Elles font la publicité de 4500 clients. Les TV régionales proposent des images que personne d'autre ne montre. Les habitants de ces régions périphériques seraient doublement punis en cas de oui le 4 mars : ils verraient non seulement la RTS disparaître mais aussi leurs médias régionaux. Rappelons que seules les radios des grandes villes (en Suisse romande Lausanne et Genève) disposent d'un bassin publicitaire suffisant pour vivre sans redevance.

Le service public national et régional est un formidable instrument citoyen

Le service public national et régional en vigueur aujourd'hui permet à chaque Suisse, qu'il vive dans une région périphérique ou une grande ville, de bénéficier d'une couverture audiovisuelle de qualité. En tant que service public, les chaînes de radio et de télévision doivent se préoccuper en priorité de leurs auditeurs et téléspectateurs. Le service public national et régional est un formidable instrument qui, grâce à la redevance, permet de garantir que les attentes des citoyens en matière d'offre médiatique audiovisuelle soient respectées.

Indispensable soutien à la culture

Les radios et TV suisses publiques et privées diffusent beaucoup de musique suisse. Elles assurent ainsi la promotion d'artistes qui, sans ce soutien, ne seraient pas connus. La RTS à elle seule transmet 500 concerts par année, en plus des interviews et diffusions courantes. La SSR soutient quant à elle une moyenne de cent films suisses par année. La visibilité médiatique est essentielle pour tous les événements culturels - spectacles, festivals, expositions, concerts - que cela soit sous forme d'annonces, d'émissions, de compte-rendus ou de critiques. La présence des médias est vitale pour les sponsors des manifestations qui perdent sinon leur intérêt à les soutenir. Les diffuseurs sous concession sont un lien essentiel entre les artistes suisses et leur public. Enfin, la SSR a versé 56 millions de francs en droits d'auteur en 2016 tandis que les diffuseurs régionaux privés se sont acquittés d'une facture de 15,3 millions. Sans ces apports, la culture suisse serait réduite à néant.

Indispensables couvertures sportives

La couverture audiovisuelle des manifestations sportives organisées en Suisse est à la fois indispensable pour le rayonnement de notre pays et onéreuse. Sans la présence attractive des caméras, de très nombreux événements n'auraient tout simplement pas lieu (Tour de Romandie, Tour de Suisse, Athletissima, Weltklasse, courses de ski, événement européens ou mondiaux ayant lieu en Suisse, etc). Les entrées aux matches seraient plus chères car les droits sur les retransmissions sportives manqueraient dans la caisse des clubs. La visibilité médiatique est essentielle pour les sponsors des manifestations qui perdent sinon leur intérêt à les soutenir. Assurer la retransmission sportive est très onéreux et rarement rentable. Sans le service public, de nombreuses disciplines disparaîtraient des écrans, même sous la forme de compte-rendus, sauf pour les tournois les plus populaires. Ni les diffuseurs commerciaux ni les TV étrangères ne couvriraient les événements sportifs suisses, l'investissement serait tout simplement trop important pour être rentable.

Seule la redevance permet de garantir une couverture médiatique exigeante

La presse écrite fait face à une crise sans précédent. La Suisse romande est le théâtre de regroupements de rédactions et de la fermeture de nombreux titres. Aujourd'hui, un grand nombre de quotidiens n'appartiennent plus à la Suisse romande. Ce sont des éditeurs zurichois qui décident des grandes lignes stratégiques de ces médias. Confrontés à des réductions budgétaires drastiques, des titres sont contraints de fusionner tout ou partie de leurs rédactions, de se délocaliser hors de leur zone d'activité. La redevance permet de financer des médias audiovisuels qui respectent la diversité des régions et des cantons, y compris lorsque ce n'est pas rentable. No Billag veut supprimer cette exigence de la Constitution. Il y a un très grand risque que le scénario vécu par la presse écrite aujourd'hui atteigne, et plus fortement encore, les médias audiovisuels.

La redevance garantit le rayonnement international de la Suisse

Grâce à la redevance, de nombreuses émissions qui traitent de notre pays et de ses particularités sont diffusées à l'international, par exemple via TV5 Monde (354 millions de foyers dans 200 pays), ou encore via le site Swissinfo. Ce dernier garantit une diffusion de sujets suisses dans dix langues étrangères, contribuant à essaimer les idées et les réalités suisses dans d'autres contrées.

Un lien indispensable avec les Suisses de l'étranger

Le service public national et régional permet aux Suisses de l'étranger de garder un lien avec les sujets de vocation, traités de manière équitable. Bien que vivant à l'étranger, ces citoyens suisses votent. Ils participent donc à la vie de notre pays.

Pas d'abonnement possible pour les radios

Les initiants préconisent pour la télévision le modèle du «pay per view», soit de la vidéo à la demande, et un système d'abonnement (comme Canal+ en France). Quid des radios? Il s'agit d'un média dont la diffusion est par définition gratuite. Comment les chaînes régionales pourront générer des revenus suffisamment importants pour financer leur activité? Seules les régions dotées d'un grand

bassin de population (comme le bassin lémanique par exemple) pourront bénéficier de radios 100% commerciales. Les autres régions ne disposeront plus de radios qui parlent des événements locaux.

Le coût !

La population paierait finalement plus cher pour un service de moins bonne qualité. Un abonnement annuel pour des prestations identiques à celles fournies actuellement coûterait bien plus cher que la redevance : s'ils veulent regarder autant d'émissions qu'aujourd'hui, les personnes âgées, qui sont de grands consommateurs de TV paieront plus de 2000 francs au lieu de 365, un film et un match par semaine coûteront 622.80 sur l'ensemble de l'année, une offre combinée netflix et spotify pour toute la famille 477.60 (sans aucune image suisse ou régionale), un abonnement sport et divertissement (UPC, Sunrise, etc) entre 480 et 800 francs. La FRC a aussi fait ses calculs et elle propose de rejeter l'initiative. On peut recevoir les chaînes suisses sans abonnement câble ou Swisscom, ces abonnements servent en réalité à recevoir des chaînes étrangères.

Déjà de grandes économies

Les économies ont déjà lieu et n'ont pas attendu l'initiative pour la suppression de la redevance. La SSR a économisé 50 millions ces dernières années et la décision du Conseil fédéral de plafonner la redevance versée à la SSR à 1,2 milliard entraîne une nouvelle économie de 100 millions dès 2019. Rappelons que la redevance des ménages va diminuer de 25% et baisser à 365 francs par année. Enfin, autre bonne nouvelle, les frais administratifs liés à la perception de la redevance seront trois fois moins cher en passant de Billag à Serafe.

Disparition de la SSR et des TV privées bénéficiant de la redevance

L'acceptation de l'initiative signifie la disparition de la SSR et des TV privées bénéficiant qu'une quote-part de redevance avec effet au 1^{er} janvier 2019. Beaucoup de radios privées disparaîtraient, d'autres verraient leur programmes fortement appauvris et ne seraient plus des chaînes proposant un véritable programme. Les TV régionales n'auraient aucune chance de survie. L'information audiovisuelle régionale et locale serait grandement appauvrie voire supprimée. La notion de service public national et régional n'existerait plus.

Appauvrissement de la diversité médiatique suisse

No Billag signifie l'appauvrissement de la diversité médiatique suisse. Moins ou pas d'informations de qualité dans le service public général et régional, donc appauvrissement des sources nécessaire pour se forger une opinion avec des informations complètes. Les mandats de prestation liés aux concessions imposent la diffusion d'émissions d'intérêt général qui contribuent aussi à la culture et à la formation tout en respectant les particularités linguistiques et les besoins des cantons.

13'500 emplois menacés

A l'échelle du pays, ce sont 13'500 emplois qui sont menacés, dont 4'000 en Suisse romande. Environ la moitié concerne les postes de la SSR et des radios/tv régionales qui vivent grâce à la redevance. L'autre moitié sont des emplois indirects dans les secteurs de l'audiovisuel, de la culture, du commerce local, des fournisseurs, des services techniques et informatiques. La RTS est en relation avec près de 3'000 entreprises.

L'initiative interdit toute subvention aux médias audiovisuels

L'initiative ferme la porte à toute autre possibilité d'aide aux médias. Le texte exclut la possibilité pour la Confédération de subventionner les médias audiovisuels, même de façon peu conséquente. Rappelons que la presse est également soutenue, de manière indirecte par le subventionnement du transport postal et un taux de TVA réduit.

Il n'y a pas de plan B

Le dernier paragraphe de l'initiative précise que le soutien public s'arrête au 1^{er} janvier qui suit la votation, sans compensation pour les médias concernées. Aucune forme de soutien n'est autorisée (ni redevance, ni subvention). Les radios et télévisions ne peuvent pas se retourner en 9 mois en perdant jusqu'à 75% de leurs moyens dans un marché publicitaire en baisse. Il n'est pas honnête de dire qu'un plan B est possible. L'initiative stoppe définitivement le soutien aux médias audiovisuels le 1^{er} janvier 2019 et ne laisse aucune latitude ni au Conseil fédéral ni aux Chambres, contrairement à ce qui s'est passé par exemple pour l'initiative du 9 février ou sur les résidences secondaires. De plus, l'initiative est anti-sociale et inhumaine car elle ne laisse que 9 mois aux médias concernés pour se séparer de leur personnel.

La pub et les abonnements ne peuvent pas remplacer la redevance

La solution des abonnements est une utopie. En Valais, la télévision régionale Canal9 très appréciée du public fait actuellement l'expérience des abonnements : sur 143'000 ménages, 7'500 seulement (5,2%) acceptent de payer un abonnement de soutien alors même qu'il n'est que de 3 francs par mois. Quant à la publicité, elle ne peut pas compenser la perte de la redevance pour plusieurs raisons : le marché publicitaire est épuisé, une part s'en va sur Google et Facebook, plus de 300 millions de pub TV sont captés par les chaînes étrangères. De plus, il en résulterait une pression accrue sur la presse, ce que personne ne souhaite.

Les idioties de No Billag

Avant de voter, il faut lire le texte de l'initiative. Il comporte trois articles qui laissent songeur et qui montrent que l'initiative n'a pas été réfléchie. Premier point : la mise aux enchères des concessions par la Confédération. C'est la droite ligne vers la reprise de nos chaînes par des milliardaires suisses ou étrangers sans scrupules qui ne s'intéresseront qu'à quelques radios dans les villes. Deuxième point : la Confédération peut payer pour diffuser des communiqués urgents : proposition particulièrement irréfléchie car si l'initiative passe il n'y aura plus de médias pour diffuser les communiqués. Enfin, le texte prévoit qu'en temps de paix, la Confédération n'exploite pas ses propres chaînes de radio ou de télévision. Et la préparation durant le temps de paix, qui la finance, qui l'entraîne ? Et à quel prix ? L'expérience de la Division Presse et Radio jusqu'en 2003 montre qu'une centaine de millions de francs devraient être consentis. Mais cela, les initiants ne le disent pas !

Autre arguments

Pour la Suisse romande

L'initiative fédérale veut liquider la redevance mais ne se soucie pas des conséquences, en particulier dans les régions des minorités linguistiques, le Tessin, les Grisons et la Suisse romande.

La RTS et la majorité des radios et TV de Suisse romande sont soutenues financièrement par la redevance. Pour un franc par jour (dès 2019), les auditeurs et téléspectateurs accèdent à une grande quantité de programmes généraux et régionaux. Sans la redevance, ces programmes ne pourraient pas poursuivre leur mission. Pas moins de 19 chaînes seraient concernées en Suisse romande, 60 dans toute la Suisse. Seules quelques stations de radio romandes vivent sans soutien public.

Il faut savoir que les TV régionales ont réellement besoin de la redevance. Pour Telebilingue, La Télé, Canal 9, Canal Alpha et Léman Bleu, la redevance atteint entre 44% et 70% du budget. Pour les radios, la moyenne du soutien public (redevance et subventions à caractère technique) se situe généralement entre 30 et 50%.

Si l'initiative était acceptée, la RTS perdrait 75% de son budget. Autant dire qu'elle disparaîtrait. Pourtant la RTS reçoit plus que la Suisse romande n'en donne : elle reçoit 33% du budget de la SSR alors que les habitants de Suisse romande versent 23% du total de la redevance.

On le voit, la Suisse romande a beaucoup à perdre avec No Billag. La Suisse alémanique et plus particulièrement la région zurichoise sont les seules à disposer de la puissance économique permettant de financer à la fois des programmes de radios et de TV privées.

Pour une information de qualité et indépendante

La comparaison avec de nombreux pays voisins est éclatante : en Suisse, nous disposons de médias nombreux et de qualité. Chaque canton romand dispose d'un journal, d'une TV et d'une radio. La RTS couvre toute la Suisse romande par ses programmes radio et TV.

Grâce à la redevance, les médias audiovisuels proposent une information complète, de bonne qualité, indépendante et équilibrée. Les radios en particulier sont au bénéfice d'un grand indice de confiance auprès de la population.

La Suisse romande, 33 fois plus petite que la France, ne peut pas produire 33 fois moins cher. C'est pourtant exactement ce que prétendent les partisans de l'initiative quand ils affirment que la suppression de l'"abonnement obligatoire" (la redevance) se ferait sans dommages, sous le signe du marché libre... Et grâce à la redevance, l'information est disponible partout, pour tous, sans distinction de canton, de région, de revenu ou de niveau socio-économique.

Il faut savoir que le versement d'une partie de la redevance à une radio ou une TV est lié à un mandat de prestation et à des contrôles de qualité. Les critères de qualité prennent en compte le professionnalisme journalistique, le sens des responsabilités, la crédibilité et l'objectivité. Pour les radios et TV privées, le critère de la densité des informations régionales est aussi analysé. En ce qui concerne la RTS, 39% des dépenses vont à l'information, 23% au divertissement, 18% à la culture, 13% au sport, 7% à la musique et à la jeunesse.

Sans la redevance, 19 des 23 médias électroniques romands ne pourraient pas poursuivre leur mandat. La Suisse romande serait condamnée aux écrans noirs et à un large silence radio. Ses habitants devraient se tourner vers les médias audiovisuels étrangers.

Tous les médias audiovisuels de Suisse romande se réclament du service public. Ils ont signé une charte des valeurs du service public. La RTS assume la charge de service public général tandis que les médias privés ont la responsabilité du service public régional. Cette répartition des responsabilités est exemplaire. Dans son rapport sur le service public, le Conseil fédéral souligne plusieurs points importants : la confiance dans les médias est plus forte dans les pays qui disposent d'un bon service public. Les médias de service public jouent un rôle central pour la démocratie, ils favorisent la gouvernance démocratique et la cohésion sociale.

Pour la production audiovisuelle romande

Les chaînes étrangères de TV représentent aujourd'hui 60% des parts de marché. Les radios suisses résistent mieux avec plus de 90% du marché. Les chaînes étrangères, quelles qu'elles soient, ne produisent rien en Suisse et ne diffusent rien concernant la Suisse. Seuls les médias suisses et plus particulièrement romands produisent des émissions qui concernent nos cantons.

L'initiative No Billag condamne à mort la plupart des médias électroniques suisses et en particulier la RTS qui vit grâce à 75% de redevance. No Billag veut ouvrir en grand la porte à TF1, M6, et autres chaînes étrangères qui n'auraient plus aucune concurrence en Suisse romande.

La RTS et les médias régionaux audiovisuels romands ont l'obligation de produire des émissions touchant leur région. La RTS doit de plus tenir compte de la dimension suisse. Avec No Billag, le paysage audiovisuel romand changerait radicalement, avec la disparition des images de nos régions et avec une inégalité flagrante entre une région zurichoise qui bénéficierait d'une TV tandis que les autres devraient se contenter de la survie de quelques radios.

Aujourd'hui déjà, la concentration de la presse à Zurich est une réalité. Les grandes décisions concernant les médias écrits romands sont prises à Zurich pour les maisons Tamedia et Ringier. Dans ce contexte, affaiblir les médias audiovisuels romands est particulièrement mal venu.

Pour le sport accessible à toutes et à tous

Avoir accès aux retransmissions sportives devient de plus en plus cher. Le sport se privatise et il est vendu au plus offrant. Un abonnement à la seule Bundesliga en Allemagne vaut 396 francs par année. En Suisse, celui qui veut accéder à une large palette de sports débourse entre 1800 et 2800 francs. L'offre sportive de la RTS, incluse dans la redevance coûtant bientôt 365 francs, est donc imbattable. La SSR dépense chaque année 51,2 millions pour couvrir des dizaines de disciplines et pour un total de 12'000 heures de sport dont 5'000 en direct. Les médias régionaux ne sont pas en reste et retransmettent de très nombreuses manifestations sportives. No Billag signifie la fin de la retransmission du sport national et régional.

Le sport transcende les frontières cantonales et linguistiques dans le pays. Lorsque l'un de nos sportifs gagne, tout le monde se retrouve derrière lui.

Sans les prestations audiovisuelles, les manifestations sportives perdraient de leur intérêt. Aucun athlète de dimension internationale ne se déplacerait en Suisse si les compétitions n'étaient pas retransmises. Des compétitions comme Athetissima et le Tour de Romandie connaîtraient ainsi de grandes difficultés. Sans la redevance et sans la SSR, la visibilité des grands événements sportifs serait insuffisante, l'élite ne participerait plus.

Selon un article paru dans Le Temps le 6 mai 2016, « Dans les principaux pays européens qui nous environnent, il faut en moyenne cinq chaînes différentes pour voir les compétitions retransmises par la RTS ». La SSR est le seul diffuseur en libre accès d'Europe de l'Ouest à avoir obtenu des droits des compétitions reines du football. Avec No Billag, cette prestation unique à 1 franc par jour disparaîtrait.

Pour les emplois et la culture

Les médias de service public général et régional (SSR, radios et TV privées) financés par la redevance emploient 6'800 personnes, chiffre qu'on peut doubler avec les emplois indirects. En Suisse romande, 4'000 personnes sont concernées. D'autres chiffres mériteraient d'être étudiés, par exemple les emplois proposés par les entreprises qui font de la publicité sur les ondes des radios et TV.

Les métiers de l'audiovisuel sont hautement spécialisés et si l'initiative No Billag devait être acceptée, les personnes concernées perdraient brutalement leur emploi le 31 décembre 2018. La plupart des employés connaîtraient de grandes difficultés sur le marché du travail, en dépit de leurs très hautes compétences.

Au niveau culturel, No Billag provoquerait également des dégâts immenses. Les médias de service public remplissent la mission essentielle de rendre compte des activités culturelles en Suisse romande. De très nombreux artistes ont débuté leur carrière à la radio. Plus de 2000 films suisses ont été produits depuis 1996 grâce au soutien de la SSR. La RTS à elle seule diffuse 500 concerts par année.

Réponses aux arguments POUR l'initiative

« Payer pour ce que l'on consomme »

Notre réponse : C'est la grande marotte des initiants. Elle fait pourtant fi des particularités du marché médiatique. Personne ne paie réellement ce qu'il consomme, surtout pas lorsqu'il faut le produire. Les initiants font souvent référence à Netflix (entreprise déficitaire), YouTube ou Spotify mais ils omettent de dire que ces plate-formes vendent leurs produits à l'échelle mondiale. La Suisse est un petit pays avec un petit marché et l'impossibilité de rentabiliser la production d'images régionales. Un lecteur occasionnel d'un titre de presse écrite paiera son journal moins cher grâce à la publicité. De même, les médias audiovisuels vendront davantage de « temps de cerveau disponible » pour maintenir des prix pas trop élevés et engranger des bénéfices. Aujourd'hui, la publicité dans le service public national et régional est limitée aux télévisions, et la SSR doit faire face à des contraintes spécifiques. Sans redevance, il n'y aura plus la possibilité d'exercer de contrôle en la matière. C'est la porte ouverte à toutes les dérives. (Voir aussi les chiffres dans les arguments). La redevance n'est pas le prix d'un abonnement aux chaînes suisses, c'est aussi une contribution citoyenne qui permet la production de contenus par et pour les Suisses, et leur diffusion même dans les régions reculées.

« La SSR coûte trop cher »

Notre réponse : La RTS coûte 12 fois moins cher que le service public français. La RTS dépense en une année ce que le service public français dépense en un mois. Le budget de la SSR est 2,5 fois plus petit que celui du service public français et 5 fois moins cher que le service public allemand. Et pourtant, la SSR produit des services en quatre langues ; elle est efficace ! Cette diversité linguistique, qui fait la richesse de notre pays et à laquelle les Suisses tiennent, a des conséquences sur les coûts de fonctionnement. Ce budget est également conséquent parce que la SSR répond à un

mandat de prestation contraignant qui lui est imposé par le Conseil fédéral. Ce dernier lui alloue donc les moyens qu'il juge nécessaire pour répondre à ses exigences. D'autre part, les grands groupes de presse privés (Tamedia, Ringier) ont un chiffre d'affaires plus ou moins équivalent à celui de la SSR.

« La SSR est un mammoth qui refuse d'évoluer »

Notre réponse : C'est le Conseil fédéral qui fixe le mandat de prestation et définit les moyens alloués à la SSR pour le mener à bien. Dès 2019, le produit de la redevance que touchera la SSR sera plafonné. Cette limitation impliquera des économies de l'ordre de 100 millions de francs, auxquelles s'ajoutent déjà 50 millions d'économies réalisées ces dernières années par la SSR. Au total, elle aura effectué en cinq ans environ des économies à hauteur de 10% de son budget annuel. Par ailleurs, la SSR (et en particulier la RTS) a été pionnière sur internet. Elle est une des entreprises audiovisuelles européennes dont l'offre digitale est la plus riche. Elle est très présente sur le web et les réseaux sociaux où les jeunes en particulier, souvent sans le savoir, consomment ses émissions et ses contenus (RTS : 500'000 vidéos vues chaque jour !). Avec des maisons de production, des start-ups et des youtubeurs suisses, elle développe de nombreux projets dans le domaine de l'innovation et des nouvelles technologies. Dire que la SSR n'évolue pas est donc mensonger. A noter en outre que le Conseil fédéral attendra dans le nouveau mandat de la SSR dès 2019 que celle-ci alloue davantage de moyens à l'information ainsi qu'à la création de contenus à destination des jeunes.

« La population est victime de Billag »

Notre réponse : Il est compréhensible que les gens se sentent agressés par la facture annuelle de redevance. Pourtant il ne faut pas inverser les rôles, en cas de suppression c'est la population qui sera perdante (suppression de certains programmes et baisse de qualité pour d'autres, facture plus chère au final).

« Les médias devraient vendre leurs produits pour se financer comme toute entreprise »

Notre réponse : Le marché est absolument insuffisant pour pouvoir produire du contenu de service public, notamment au niveau régional. Faire du service public, c'est par définition produire un contenu qui n'est pas rentable, mais indispensable culturellement.

« Il faut que la Confédération délègue le financement aux cantons »

Notre réponse : Il s'agit d'un vœu pieux. D'abord, la compétence en matière de radio-TV est fédérale et il faudrait modifier la Constitution avec un nouveau vote avant d'éventuellement transmettre la compétence aux cantons. Ensuite, on créerait un impôt ou une taxe au niveau cantonal alors que l'initiative veut supprimer la redevance fédérale ; c'est absurde. De nombreux cantons doivent une partie de leur budget au système de péréquation intercantonal, qui prévoit la redistribution de moyens des cantons riches à destination des cantons plus pauvres. La redevance fonctionne d'ailleurs sur ce même principe: ce sont les Alémaniques, beaucoup plus nombreux, qui paient en partie le fonctionnement des médias de service public national et régional dans les régions linguistiques minoritaires. S'il n'est pas totalement exclu que des cantons riches puissent s'offrir le luxe de financer des médias régionaux, les régions périphériques n'auront pas cette chance. Or, il n'y a pas en Suisse de citoyens de seconde zone, et il est donc indispensable qu'un habitant d'un petit village alémanique ou romand puisse accéder à des informations qui le concernent de la même manière qu'un habitant d'une grande ville ou agglomération.

« Plus de liberté de choix »

Notre réponse : Ce slogan des partisans de l'initiative est discutable. Aujourd'hui, le paiement de la redevance n'interdit pas aux Suisses qui le souhaitent de s'abonner à d'autres offres, par exemple un abonnement à un prestataire pour voir des équipes sportives spécifiques. Puisque la fin de la redevance impliquerait une réduction de l'offre actuelle, cette liberté de choix serait de surcroît restreinte aux seuls acteurs médiatiques qui survivront avec très peu d'offres suisses. Pour avoir la liberté de choisir, encore faut-il avoir de quoi choisir.

« La redevance devrait être intégrée aux impôts ! »

Notre réponse : Premièrement, l'initiative ne permettrait pas d'effectuer une telle réforme puisque la Confédération se verra interdite constitutionnellement de subventionner des médias audiovisuels, y compris via l'impôt. Deuxièmement, si la redevance implique le recours à une entreprise de perception et à un paiement différencié des impôts, c'est pour garantir l'indépendance des médias bénéficiaires de ce subventionnement public. En Suisse, une taxe est liée à une prestation garantie. Si la redevance était prélevée via l'impôt, l'Assemblée fédérale pourrait discuter chaque année du budget alloué aux médias audiovisuels. De cette façon, le politique pourrait exercer une pression continue sur les médias, lesquels pourraient alors s'autocensurer pour éviter de fâcher ceux qui décident de leur budget. Aujourd'hui, c'est la Confédération qui délivre un mandat à la SSR sur plusieurs années, garantissant son indépendance.

Enfin la perception par l'impôt est très coûteuse. La loi prévoit que les cantons gardent 17% des sommes perçues, contre 4,5% pour la solution actuelle avec un organe de perception indépendant.

« La redevance est une relique du passé »

Notre réponse : De nombreux partisans de l'abolition de la redevance estiment qu'elle ne correspond plus à la réalité de notre époque. Pourtant, la télévision linéaire continue d'être le canal de diffusion le plus utilisé en matière de contenus audiovisuels. De plus, les contenus publiés sur internet nécessitent de toute façon des équipes de production qui coûtent de l'argent. Maintenir la redevance ne signifie pas signer un chèque en blanc à ce modèle de financement de façon définitive. Rien n'empêche le Conseil fédéral, ni les citoyens suisses, d'exiger une adaptation du système si les évolutions du marché rendent définitivement obsolète ce mode de financement. La redevance permet aussi de produire la radio, source d'information immédiate et permanente très appréciée par la population.

« Seul le marché est à même de répondre aux besoins des consommateurs »

Notre réponse : Cet argument tout droit sorti de la théorie ultralibérale est difficilement défendable s'agissant des médias audiovisuels. Ceux qui le brandissent ne connaissent objectivement pas la réalité du marché audiovisuel et font des promesses en l'air. Aujourd'hui, la SSR et les radios et télévisions régionales sont tenues de s'adresser au plus grand nombre en proposant des offres diversifiées et de qualité. Quelle est la garantie que des médias qui n'ont aucune obligation de fournir des prestations continueront à diffuser des contenus qui ne sont pas rentables? Aucune. Ces arguments prévalaient aussi lorsqu'il était question de transformer La Poste en société anonyme. Les Suisses peuvent constater les conséquences de cette logique du marché. La Poste a conservé une position dominante sur le marché, et a réduit tout ce qui faisait d'elle un véritable service public. Les facteurs sont chronométrés. Tout l'aspect social de la profession a disparu sur l'autel du rendement. Les bureaux de poste disparaissent, tout comme les médias commerciaux ne s'occuperont plus de la vie en-dehors des grands centres. Est-ce vraiment cela que veulent les Suisses pour leurs chaînes de télé et de radio?

« No Billag, c'est plus d'innovation! »

Notre réponse : Cet argument des initiants sous-entend que le modèle actuel limiterait l'innovation. C'est pourtant le contraire. Notons par exemple que la chaîne de télévision genevoise Lemman Bleu a été au centre de l'attention internationale en annonçant il y a deux ans sa décision de réaliser son journal au moyen de smartphones uniquement. Aujourd'hui, la chaîne bénéficie d'un partenariat avec Apple, et même une chaîne de télévision chinoise s'était intéressée à cette opération. La redevance garantit des moyens pour des médias audiovisuels de qualité et de service public national et régional. Elle n'empêche nullement que les acteurs qui en bénéficient fassent preuve d'esprit d'innovation!